

# PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



ACCOMPAGNEMENT  
Mes Parcelles

Être formé  
et accompagné  
à l'utilisation  
de l'outil

Sérénité et gain de  
temps au quotidien



## S'INITIER A MesParcelles : 2 possibilités

1

### Formation Elearning "Gérer la traçabilité de mon entreprise avec Mes Parcelles" :

- 10 h de formation à distance, en autonomie (12 modules, 42 vidéos et 10 quizz).

Cf. Bulletin d'inscription

Financée par VIVEA

2

### Initiation collective (2 demi-journées) :

- Présentation de l'outil
- Accompagnement : paramétrage et saisie
- Vous travaillez sur votre dossier

102 € HT la 1/2 journée

## LES SERVICES CONFI@NCE



### Nouvelle campagne

- ▶ Mise à jour de l'assolement.
- ▶ Découpage du parcellaire.
- ▶ Mise à jour de vos stocks et intrants...

102 € en collectif  
201 € en individuel



### Plan de fumure prévisionnel

- ▶ Calcul des doses d'azote à apporter au plus près des besoins de vos cultures.
- ▶ Fractionnement prévisionnel des apports.

*L'accompagnement lors d'un contrôle conditionnalité sur les domaines « environnement » et « santé – productions végétales » (uniquement pour la formule individuel).*

102 € en collectif  
201 € en individuel



### Vérification de conformité (documents réglementaires)

- ▶ Plan prévisionnel de fumure azotée.
- ▶ Cahier d'épandage.
- ▶ Registre phytosanitaire.

*L'accompagnement lors d'un contrôle conditionnalité sur les domaines « environnement » et « santé – productions végétales » (uniquement pour la formule individuel).*

102 € en collectif  
201 € en individuel

## AUTRES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

Formule P@ss	Réaliser ma déclaration PAC
<p><b>Un accompagnement individuel personnalisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ S'initier à MesParcelles</li><li>▶ Approfondir ses connaissances sur l'outil.</li><li>▶ Être à jours dans ses enregistrements.</li><li>▶ ...</li></ul>	<p><b>Sur rendez vous au bureau ou à distance :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Vérification et mise à jours des îlots et de l'assolement.</li><li>▶ Vérification du respect des règles de verdissement des aides (SIE, diversité des cultures, bandes tampon)</li><li>▶ RPG MAE / BIO</li><li>▶ Demandes d'aides couplées et découplées.</li></ul>
101 € H.T. / heure	Forfait préparation + 102 € H.T. / heure

## LE PACK SÉRÉNITÉ\*

Déléguiez la saisie de vos enregistrements et disposez des documents obligatoires en cas de contrôle conditionnalité (Registre phytosanitaire, plan prévisionnel de fumure azotée et cahier d'enregistrement de la fertilisation).

- ▶ La création de votre assolement.
- ▶ Le calcul des doses d'azote nécessaire par parcelle, et la prévision de fractionnement des apports.
- ▶ La remise du plan prévisionnel de fumure azotée conforme aux exigences de la directive nitrates.
- ▶ La saisie des interventions demandées au niveau réglementaire et fournies régulièrement par le client.
- ▶ La vérification de la conformité réglementaire de ces interventions.

- ▶ La fourniture en fin de campagne du registre phytosanitaire et du cahier de fertilisation.
- ▶ L'accompagnement lors d'un contrôle conditionnalité sur les domaines « environnement » et « santé - productions végétales » (sur demande).

### TARIFS FORFAITAIRES :

Moins de 40 parcelles :	1 012 €
41 à 100 parcelles :	1 113 €
+ de 100 parcelles :	1 214 €
Option calcul des stocks d'intrants :	270 €

*\*La fourniture régulière à votre conseiller des interventions réalisées est indispensable. Le client est responsable des informations fournies.*



## Les + AVANTAGES

Être accompagné par un conseiller indépendant de votre Chambre d'agriculture pour vos enregistrements réglementaires.

## Votre contact

Conseiller agricole spécialisé en Agronomie et Outils de traçabilité

**Valérie BOUGRAS**

02 38 71 95 86

[valerie.bougras@loiret.chambagri.fr](mailto:valerie.bougras@loiret.chambagri.fr)

[agri-territoires-loiret.fr](http://agri-territoires-loiret.fr)

SEPTEMBRE 2024

### Public

Chefs d'exploitation  
et utilisateurs  
Mes p@rcelles

*La Chambre d'agriculture du Loiret est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par CDA France. Elle est également agréée dans le cadre du Système de Conseil Agricole global. A ce titre, elle est titulaire d'un contrat d'assurance n°13038079U/4121, garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisation phytopharmaceutiques.*



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
LOIRET**